

Madame Isabelle Roussel  
APPA  
10, rue Pierre Brossolette,  
94270, Le Kremlin Bicêtre.  
[Isaroussel69@aol.com](mailto:Isaroussel69@aol.com)  
Tél : 01 42 11 15 00



Le Kremlin Bicêtre, le 1<sup>er</sup> avril 2011

**Santé, environnement(s), sociétés :  
pour renouveler les approches**

### **Projet de création d'un séminaire, à l'initiative de l'APPA**

#### **Sont associés à l'organisation du projet :**

Aymeric Blanchet (APPA), Sandrine Bernier (APPA), Lionel Charles (Fractal), Jean-Marie Haguenoer (APPA), Claude Kergomard (ENS), Jacques Lambrozzo (Service des Etudes médicales, EDF), Jean-Marie Rambaud (APPA), Isabelle Roussel (APPA), Helga Scarwell (Université de Lille1).

#### **Contexte**

Dans une situation de crise économique et sociale inédite par son ampleur, accompagnée d'une grande confusion née de la mondialisation, on assiste depuis quelques années à une mutation sans précédent des problématiques environnementales tant dans leurs échelles que dans l'extension, dans toutes les directions, de leurs implications. La montée en puissance des questionnements en relation au changement climatique est à la fois le révélateur et l'agent de la reconnaissance collective de cette mutation. Les relations entre pollutions, environnement et santé ont également connu récemment des évolutions spectaculaires, dont la moindre n'est pas le dispositif REACH, réponse commune de grande envergure, à l'échelle européenne, aux problèmes des risques nés de la prolifération des produits issus des technologies de la chimie.

Devant la nature des problématiques récentes, des préoccupations sociétales et des dynamiques collectives, le paysage institutionnel s'est fortement mobilisé et transformé. Dès la fin des années 90 les agences d'expertise (InVS, AFSSA, AFSSE, devenue AFSSET en 2005 puis ANSES, le 1<sup>er</sup> juillet 2010, suite à la fusion avec l'AFSSA) ont fleuri avec des statuts divers (EPIC ou agences de l'Etat). L'État s'est doté, avec le Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durable (MEDAD), créé en 2007, devenu en 2010, avec le gouvernement Fillon III, Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), d'une structure sans commune mesure avec ce qui existait jusque-là pour tenter d'apporter une réponse à la mutation des enjeux. La création de ce grand ministère a permis de mettre en place et d'accompagner le Grenelle de l'environnement, et l'important dispositif législatif qui en est issu, en particulier les lois Grenelle I (2009) et II (2010). Ce regroupement, qui laisse de côté le ministère en charge de la santé, reproduit cependant ainsi les difficultés massivement récurrentes en France à croiser le champ de la santé avec celui de l'environnement. Or, comment envisager séparément ces deux réalités consubstantiellement liées ? Comment imaginer une politique de santé publique ne s'appuyant pas sur les prises qu'offre l'environnement pour améliorer la qualité de vie des populations ? La faiblesse de la prévention est la conséquence de la séparation de ces deux champs et du repli de l'un et l'autre sur la sphère technique au détriment d'un mode d'appréhension plus holistique mettant l'accent sur les relations plus que sur les déterminismes.

Cette **institutionnalisation de la question environnementale** est certes le signe de l'importance qui lui est concédée. Tout en voulant constituer une réponse massive, elle suscite cependant quelques interrogations : les nombreuses structures mises en place ne contribuent-elles pas à **segmenter une question** qui, par essence, se veut globale ? Comment ces institutions qui structurent le champ de l'environnement au niveau national, s'articulent-elles avec les autres niveaux territoriaux ? Le regroupement au sein des DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) des structures déconcentrées de l'administration parvient-il à décloisonner des secteurs jusqu'ici fragmentés et étanches ? Les politiques locales ont, dans l'ensemble, du mal à reprendre en main une situation d'où l'Etat, qui y a longtemps tenu une part hégémonique, a de grandes difficultés à se désengager, alors qu'il peut de moins en moins en assumer seul la charge croissante. **Au nom de l'indépendance de l'expertise**, les industriels, pourtant largement moteurs en matière de procédés innovants, sont tenus à l'écart mais agissent au niveau européen. **Au nom de la subsidiarité et de la décentralisation**, les problèmes sont souvent renvoyés d'une échelle d'intervention à une autre, laissant de côté des zones d'ombre potentiellement conflictuelles qui aboutissent à une impression de « millefeuille » ou de « patchwork » contraire à la cohérence souhaitée.

Cette situation témoigne d'**une distorsion qui puise ses racines dans l'histoire, entre la rigueur administrative des politiques publiques et une phénoménologie concrète, vécue au niveau individuel et collectif, beaucoup plus fine et hétérogène**. La réglementation, imposée par la maîtrise des risques sanitaires, s'appuie sur des normes techniques et des investigations scientifiques. Or, leur mise en œuvre, dans le domaine environnemental, suppose l'adhésion des citoyens qui sont appelés à trier leurs déchets, isoler leurs maisons, restreindre leur mobilité motorisée, etc. La société civile, sous différentes

formes (associations, experts etc.), est invitée à s'exprimer à travers des instances d'expression ou de concertation plus ou moins formatées au sein d'une gouvernance encore balbutiante. Cet apport cognitif, qualifié de profane, est souvent discrédité et mal utilisé par les experts ou les décideurs alors que prendre appui sur une vision expérimentale et sensible intégrant cet apport pourrait largement contribuer à enrichir la problématique. L'absence de contrôle de phénomènes perçus et l'incertitude qui entoure l'évaluation du risque et du danger contribue à accentuer la peur et l'angoisse des populations plus que jamais soucieuses de « bonne santé », de quête du bonheur et de qualité de vie.

Ces tensions mettent, en particulier, en lumière les difficultés rencontrées par la recherche pour s'articuler avec les besoins de la société et des décideurs. En effet, par essence, l'environnement se nourrit d'expériences et vouloir couper la recherche de l'action n'aurait là plus encore qu'ailleurs, aucun sens. Or, la fécondation croisée entre la recherche et l'action s'effectue difficilement et nécessiterait un apprentissage que l'accélération du temps et l'atomisation des sujets ne facilitent pas. Les très nombreuses recherches menées depuis quelques années ont étendu le champ des connaissances qui s'est considérablement complexifié et morcelé à partir d'investigations parcellisées qui en viennent à perdre de vue la dimension holistique et transversale constitutive de l'environnement. En outre, les rencontres entre chercheurs et acteurs, au cours de l'élaboration de différentes actions ou d'exercices de planification, s'effectuent toujours dans l'urgence, rendant ainsi impossible l'exploration en profondeur des besoins des uns et des autres. Souvent poussées par l'immédiateté et les nécessaires contraintes d'affichage, ces actions n'échappent pas au bruit dominant, alors qu'elles nécessiteraient d'être replacées dans un cadre conceptuel et discursif plus cohérent et mieux formalisé.

## **Objectifs**

C'est dans ce contexte et dans le cadre de sa mission d'utilité publique que l'APPA propose aux différents acteurs et chercheurs du champ de la santé et de l'environnement, un espace et un temps de réflexion et de discussion. On entend par acteurs tous ceux qui, de près ou de loin, participent à la construction du champ de la santé environnementale que ce soit dans le cadre d'une association, d'une responsabilité professionnelle, ou d'un intérêt particulier.

L'objectif que propose cette démarche, dépourvue de tout enjeu institutionnel ou financier, est double :

- Il s'agit de donner l'occasion à ceux qui le souhaitent, à travers un partage pluridisciplinaire centré sur l'environnement et la santé, de réfléchir et d'échanger sur les articulation et tensions vécues et observées dans le domaine de la santé et de l'environnement. Il s'agirait également de dépasser le stade du simple constat pour trouver des connexions à promouvoir pour jeter quelques passerelles entre des pôles qui ne sont que des aspects différents d'une même réalité. Comment, par exemple, faire place à la subjectivité, qui constitue un ancrage fort de l'environnement? Comment penser la régulation et la cohérence d'un système de plus en plus difficile à maîtriser?

- Un deuxième objectif consiste à réunir, au sein d'une réflexion commune des chercheurs et des acteurs afin de mieux cerner quels sont les points encore impensés ou insuffisamment élaborés sur lesquels l'action entreprise cède à l'urgence du moment sans s'appuyer sur un socle de réflexion solide. Dans un contexte d'incertitude, le principe de précaution peut être vu comme une incitation à développer le champ des connaissances et à éclairer les zones d'ombre qui fragilisent les actions entreprises. Ces réflexions, nourries par la capitalisation des expériences menées et les insuffisances constatées, pourraient identifier des champs nouveaux à investiguer et motiver à la fois les financeurs et les chercheurs à tester par la suite leur pertinence et l'opportunité de leur exploration. Il s'agit, dans le cadre du pragmatisme constitutif de l'environnement, d'analyser des expériences concrètes pour nourrir une réflexion plus solide qui, à son tour, pourra étayer d'autres actions.

Ces réflexions ne devraient pas s'arrêter au niveau d'un bouillon de culture en vase clos mais faire l'objet de synthèses qui, progressivement, au fil des séances se nourriront et éclaireront les sujets évoqués.

## **Organisation**

Le fonctionnement sera celui d'un séminaire public organisé autour de cinq séances publiques, de 18h à 20h, au cours de l'année 2011, se clôturant par un colloque d'une journée à la fin de l'automne 2011. Ce séminaire, très ouvert, sera hébergé par l'Ecole normale supérieure et les questions logistiques assurées par l'APPA.

L'animation de ce groupe est confiée à un petit nombre de membres dits permanents qui auront la charge d'assurer la préparation des séances, le choix des thèmes et des personnes à inviter dans le souci d'une cohérence thématique à respecter de manière à toujours enrichir, par une synthèse rédigée et mise en ligne, les problèmes identifiés.

Chaque séance sera organisée autour d'une ou deux interventions suivie d'un débat avec la salle. Un site Internet sera dédié à ce séminaire et géré par l'APPA. (<http://www.appa.asso.fr>). Programmes, synthèses, bibliographie et résumés seront mis en ligne et téléchargeables.

Les invitations se feront par mail. La liste des personnes invitées sera enrichie progressivement.

## **Proposition d'un programme de réflexions, autour de la qualité de l'air, pour l'année 2011**

Pour l'année 2011, le thème retenu pour éclairer les questions posées est celui de la qualité de l'air dont les relations avec la santé et la santé environnementale sont anciennes en même temps qu'elles ont connu dans les dernières décennies d'importants renouvellements. De la cheminée industrielle et du chauffage individuel au charbon, la pollution atmosphérique est passée à l'émission dans l'air urbain d'un cocktail de polluants aux effets encore incomplètement cernés liés à la croissance considérable du parc et du trafic routier et à l'explosion des mobilités. Les années récentes ont mis sur le devant de la scène la diffusion dans l'ensemble des compartiments de l'environnement, eau, air, sol, et leur concentration dans les chaînes alimentaires, d'une multitude de composés dont les impacts sanitaires restent mal connus et compris, sans négliger des pollutions plus globales et leurs implications sanitaires potentielles ou au contraire celles liées aux espaces intérieurs. Cette évolution pose la question de l'ancrage historique de la pollution atmosphérique et de la façon dont elle a été appréhendée, au fil des ans, par les politiques publiques. Compte tenu du rapport étroit existant entre la qualité de l'air et la santé, la question de l'adaptation des politiques à l'évolution parallèle de la pollution et de la notion de santé permet de s'interroger sur les liens entre santé publique, environnement et développement durable. L'éclairage qu'apportent aujourd'hui un certain nombre de travaux s'intéressant à cette question semble confirmer la prévalence d'une configuration politique du problème mettant en avant à tous les niveaux le rôle des agents collectifs et minimisant celui des individus, leurs aspirations et leurs capacités propres. Cela apparaît particulièrement nettement dans le peu d'attention accordé aux situations de proximité, à la diversité des contextes d'exposition et aux éléments limités d'intelligibilité et de confort offerts aux populations pour les soutenir et les renforcer dans leur disposition et leurs stratégies à dominer les difficultés et les risques liés à cette question. Tout au long de l'année le lien entre la qualité de l'air et la santé sera exploré et mis en relation avec les possibilités de prévention aux différentes échelles concernées. Les différentes séances s'organiseront autour des thématiques suivantes :

### **\*22 février 2011. Qualité de l'air, santé environnementale et développement durable : entre épidémiologie et clinique**

En quelques années le thème de la santé environnementale s'est imposé comme une préoccupation très en vue, tant du point de vue des acteurs du domaine de la santé que dans l'opinion publique quoique sous des formes assez sensiblement différentes. Cette thématique nouvelle présente plusieurs composantes importantes. D'un côté, au plan théorique, elle ne peut être détachée d'un champ de la recherche sans doute appelé à se développer de façon très significative, l'évolution récente des connaissances ayant entraîné la remise en cause du paradigme du tout-génétique accompagné de l'essor considérable des technologies qu'a connu ce domaine depuis les découvertes fondatrices de Watson et Crick et la métaphore de programme qui en était au fondement. Les découvertes de l'épigénétique ont mis en évidence le rôle de l'environnement dans des phénomènes de transmission transgénérationnelle à travers des mécanismes qui se superposent au codage génétique. Ces développements renforcent de façon très importante, comme peut le faire sur d'autres plans le changement climatique, la perception que l'on peut avoir du rôle de l'environnement et du sens très large qu'il convient de lui donner. Le domaine est aussi nourri des avancées de la toxicologie et de

l'épidémiologie, sans que pour autant celles-ci ne soient pleinement capables de faire face à l'évolution également très rapide des enjeux, avec l'émergence permanente de nouvelles technologies (nanotechnologies, par exemple) dont les impacts sanitaires ne sont pas évalués. Moins mise en avant dans le discours institutionnel, la clinique joue également dans ces évolutions un rôle majeur. Face à cette situation, on ne peut que constater les réactions négatives voire parfois exacerbées des populations, profondément marquées par des crises très graves, au premier rang desquelles celle de l'ESB, qui a porté une atteinte considérable à la fiabilité du système agro-alimentaire, mais qui, plus gravement peut-être, a considérablement renforcé la suspicion à l'égard de l'ensemble du système technique et de l'action des pouvoirs publics. Il faut aussi souligner les failles du quotidien, la prévalence croissante de pathologies respiratoires moins lourdes, mais néanmoins préoccupantes parce qu'elles atteignent les enfants et les adolescents comme la bronchiolite et l'asthme, ou encore le développement des allergies. C'est probablement dans une telle logique d'exacerbation des craintes sanitaires qu'il faut situer des réactions parfois extrêmes comme celles entraînées par les antennes relais. En France, à l'inverse d'autres pays comme l'Allemagne ou l'Angleterre, les politiques publiques ne sont venues que bien timidement et tardivement porter attention et développer des éléments de réponse institutionnelle aux multiples questions concernant l'impact sanitaire de l'environnement, ce qui explique sans doute également l'exacerbation des réactions à ce propos. Si la loi sur l'air de 1996 faisait de la santé une préoccupation centrale en ce qui concerne la qualité de l'air, les mises en œuvre qui ont suivi n'ont guère placé l'objectif sanitaire au centre de leurs préoccupations, et il a fallu attendre 2003 pour que la santé environnementale fasse l'objet d'une initiative institutionnelle, développée cependant dans l'urgence, avec le premier plan santé environnement, suivi en 2009 du PNSE 2. L'incertitude sémantique qui plane encore sur la notion, le terme santé environnement étant aujourd'hui davantage utilisé en français que celui de santé environnementale, qui traduit le *environmental health* anglo-saxon, reflète un manque de stabilisation de la notion et son faible ancrage dans les pratiques et les mentalités collectives. Si la prévention constitue une ressource majeure en matière de santé environnementale, on sait les obstacles à sa mise en place effective en France. Alors que les incertitudes sont fortes, les avancées marquées par le principe de précaution et le concept de développement durable, affaiblies par des utilisations abusives et mal ciblées, enregistrent une certaine érosion de leur crédibilité. La prévention demande à être profondément repensée, prenant également en compte une montée générale des inégalités alors que ces questions restent encore très largement impensées.

La séance s'ouvrira par une rapide mise en perspective historique par L. Charles, de la relation entre santé et environnement, et de son rôle majeur dans l'émergence de la santé publique. Alain Grimfeld et Michel Aubier évoqueront les enjeux contemporains autour de cette question, leur conception de la santé environnementale et les complémentarités entre l'approche clinique et l'épidémiologie pour nourrir l'évolution des connaissances et le développement des politiques publiques dans ce domaine, en en faisant ressortir les ancrages très larges. L'écho médiatique et politique donné à l'épidémiologie sera mis en relation avec la place plus discrète faite à la clinique et sa part limitée du point de vue des politiques, alors qu'elle relaye fortement les inquiétudes des populations. Les enjeux collectifs, les réalités structurelles des politiques de santé et leur portage par les institutions, le poids des dimensions cognitives et éthiques, les difficultés de leurs transferts et de leur inscription dans des structures institutionnelles peu flexibles, les incohérences et les rigidités sociétales seront au centre des présentations et des discussions.

**\* Le 3 mai 2011 Pollution atmosphérique et changement climatique, Europe et France : des enjeux croisés**

La pollution atmosphérique comme le changement climatique sont des questions multiscalaires. Alors que la gestion de la qualité de l'air s'est élargie progressivement de la proximité industrielle à des questions de pollutions transfrontières à l'échelle continentale, mais peine à trouver des cadres de prise en charge à l'échelle hémisphérique voire mondiale, le changement climatique a été appréhendé d'emblée par des modèles atmosphériques fonctionnant très tôt à l'échelle globale. Cependant, ceux-ci s'intéressent à des horizons temporels de l'ordre du siècle, quand les pollutions atmosphériques relèvent de perspectives de court et moyen terme.

« *L'augmentation de la puissance des calculateurs a été et continuera d'être un facteur de progrès important, en permettant d'améliorer la résolution géographique des modèles ou leur complexité. Le réchauffement climatique lui-même, quand il se développera de manière plus nette fournira un certain nombre de clefs à l'amélioration de sa propre prévision* » déclarait H. Le Treut au congrès de l'association internationale de climatologie<sup>1</sup>. Mais il poursuivait en insistant sur la complexité d'une « *descente en proximité* » pour laquelle la modélisation des processus physico-chimiques de l'atmosphère doit être complétée par une approche pluridisciplinaire de la vulnérabilité des territoires qui doit, elle aussi, être appréhendée à des échelles différentes et dont la pertinence est liée à la diversité des facteurs physiques, économiques et sociaux à prendre en compte.

Quelle est donc, dans ce contexte, la signification de la formule sans doute trop souvent employée sans être affectée d'un sens précis : « *Penser globalement, agir localement* » ? La qualité de l'air et ses implications sanitaires immédiates ou à plus long terme représentent une facette de la complexité qui caractérise la question du changement climatique et l'intrication des échelles qui en est constitutive. Les synergies entre changement climatique et qualité de l'air sont évidentes puisque ces deux préoccupations trouvent massivement leur source dans les phénomènes de combustion dont elles imposent la réduction, passant par une moindre utilisation des combustibles fossiles, rendue également indispensable par la raréfaction à venir de ceux-ci face au défi de la croissance considérable des consommations. Cette convergence qui relève, apparemment, du bon sens est plus difficile à mettre en œuvre qu'il n'y paraît, pour des raisons qui tiennent à la fois à la complexité des interactions et à la structuration historique des dispositifs de contrôle. La connaissance de ces interactions, synergétiques ou antagonistes et les outils permettant d'évaluer les co-bénéfices d'approches coordonnées progressent cependant rapidement.

**Jean-Marie Rambaud** montrera quels sont les efforts réalisés, aux niveaux planétaire et Européen, pour donner une réalité juridique et institutionnelle à cette convergence bénéfique. L'argumentation prônée s'appuie sur des calculs économiques mettant en évidence les relations coûts/bénéfices des deux approches. Alors qu'en France, le rapport Richert<sup>2</sup> avait bien mis en avant la nécessité de s'appuyer sur une vision d'ensemble de l'atmosphère,

---

<sup>1</sup> [www.climato.be/aic/](http://www.climato.be/aic/)

<sup>2</sup> [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/ecologie/pdf/rapport\\_fevrier\\_2007.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/ecologie/pdf/rapport_fevrier_2007.pdf)

fondamentale du point de vue des sources, l'Union européenne, avec deux Directions séparées, - environnement et climat – tarde à élaborer de nouveaux textes plus intégrateurs alors que les directives actuelles même ne sont pas encore pleinement entrées en application sur le terrain.

**Claude Kergomard**, avec son expérience de géographe et en particulier du domaine de l'observation satellitaire, insistera sur la nécessaire imbrication des échelles spatiales et temporelles et sur les questions méthodologiques qu'elle soulève. Difficultés qui, bien sûr, rejaillissent sur la complexité institutionnelle, peu adaptée aux logiques des phénomènes physiques et à leur expression sociétale.

### **\* Qualité de l'air intérieur, environnement et santé**

Ce n'est que très récemment, au début des années 2000, qu'a émergé en France la question de l'air intérieur, renouvelant profondément la question de la pollution atmosphérique et de la qualité de l'air en général, jusque-là presque exclusivement tournée vers la problématique de l'air extérieur. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'intérêt pour l'air intérieur s'est développé si tardivement. Ce champ d'investigation soulève en effet de très difficiles questions liées au contexte très particulier de l'univers intérieur, que ce soit celui d'espaces accueillant du public (transport, école, hôpital, prison), du bureau, de l'atelier ou du commerce, ou l'espace privé du logement. Les spécificités de ces espaces, mais surtout la présence et les activités humaines très importantes qui s'y déroulent, dans la mesure où l'on passe de 80 à 90 % de son temps à l'intérieur, modifient considérablement les conditions d'observations et de mesure, qu'elles rendent particulièrement délicates et difficiles. D'un autre côté, le vécu particulier des espaces intérieurs, en particulier du logement, la relation souvent intime associée à celui-ci, l'expression et la projection de soi dont il est le cadre et l'objet rendent beaucoup plus difficile l'acceptation et l'appropriation d'une démarche d'objectivation, qui demande pour être mise en place, une très grande attention aux éléments personnels et subjectifs des situations. Ces aspects donnent à la question de la qualité de l'air, trop exclusivement envisagée comme un problème technique, un prolongement trop souvent ignoré jusque là et redoutable par sa complexité, mettant en particulier en évidence les difficultés d'une action publique en termes de normes ou d'intervention dans le contexte d'espaces privés, en même temps que la nécessité de faire bénéficier les individus d'un éclairage qui leur permette de mieux se protéger et maîtriser des conditions qui peuvent leur être défavorables sans qu'ils en aient conscience, qui tiennent à une multitude de pratiques, de savoir faire, de gestes et de choix quotidiens.

Ces interrogations seront évoquées par Séverine Kirchner, ingénieur chimiste, responsable qualité de l'air au CSTB, également responsable de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI), qui a conduit de nombreux travaux dans le domaine de l'air intérieur, en particulier la première grande enquête française sur le sujet en 2006 et Lionel Charles, chercheur en sciences sociales, qui s'intéresse à cette réalité très particulière d'un point de vue environnemental, comme condensant toutes les particularités et les spécificités du champ de l'environnement, en ce qu'il a de paradigmatique du point de vue en particulier de la complexité.



## \* 11 octobre 2011 Inégalités, santé et environnement

Il est difficile de mener une réflexion sur la relation entre santé et environnement sans aborder la délicate question des inégalités sociales, de santé ou environnementales. En effet, selon R. Wilkinson : « *Notre santé reflète la nature des rapports qui existent entre nous et notre cadre de vie. Les maladies apparaissent aux points de friction : elles révèlent à quel moment un individu devient victime de son environnement... Nos maladies nous disent peut-être ce qui pêche dans notre relation à l'environnement* ». L'environnement est né précisément du champ de l'expérience médicale, chez Locke ou Sydenham et est pragmatiquement devenu, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, un vecteur considérable d'amélioration collective, antérieurement aux grandes percées scientifiques du XIX<sup>e</sup> siècle. De ce point de vue, la leçon de l'empirisme, dont on sait ce qui le rattache à la pratique médicale, et son fondement subjectif ne doivent pas être oubliés, et c'est bien eux que porte aujourd'hui l'environnement, d'attention au monde indépendamment des constructions massives de la modernité, dont il met en évidence les faiblesses à toutes les échelles, du risque toxique à l'effet de serre, mais aussi des formidables inégalités qui affectent les populations. Ces inégalités massives, liées à la généralisation d'un mode de vie insoutenable, interrogent l'avenir même de l'humanité à travers les périls qui se profilent avec l'entrée dans l'anthropocène. Au-delà du débat relativement vain, sur la différence entre inégalités environnementales et sociales, particulièrement marqué en France, A. Sen (2003), a profondément renouvelé la question de l'inégalité avec la notion de « capacités ». En effet, l'environnement est un champ « ressource » auquel la santé vient largement s'abreuver, avec une dimension collective voire même communautaire, parfois en discordance avec la qualité de la vie individuelle. Or cette diversité du vivant est difficile à appréhender dans le contexte français encore largement sous l'emprise du contrat social établi par J.-J. Rousseau à travers une démarche particulièrement contraignante pour les individus formulée comme : « *l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté* ». Les travaux de Sen, au contraire, poussent à envisager un paysage social profondément différencié dans lequel interviennent de multiples critères propres aux individus et à leurs capacités.

**Richard Wilkinson**, [Professeur émérite d'épidémiologie sociale à l'Université de Nottingham](#), professeur honoraire à l'[University College de Londres](#) présentera ses recherches et leurs développements récents. R. Wilkinson est l'auteur de nombreux travaux en épidémiologie. Il a notamment publié en 1996 : *Unhealthy Societies: The Affliction of Inequality*, et, en 2005, *The impact of inequality. How to make sick societies healthier*, traduit et publié en France en 2010 sous le titre *L'égalité c'est la santé* (Editions Demopolis). En 2009, *The Spirit Level. Why Equality is Better for Everyone*, édité par Allen Lane et rédigé en collaboration avec K. Pickett, a eu un très fort retentissement en Grande-Bretagne. L'ouvrage élargit considérablement les perspectives sur les inégalités en y associant un éventail diversifié de problèmes sociaux : poussant les analyses à différentes échelles, les auteurs font ressortir que les sociétés moins inégalitaires sont marquées par une violence moindre, moins d'exclusion, une meilleure coopération et un meilleur état sanitaire de la population. La cohésion sociale, la confiance réciproque, l'intensité de la vie collective et associative sont des atouts qui contribuent fortement à la qualité de vie. La confiance en autrui diminue là où les écarts de revenus sont les plus élevés. R. Wilkinson présentera les principaux résultats de ses travaux et leurs prolongements en matière d'environnement et de développement durable mis en évidence dans son rapport : « *The impact of income inequalities on sustainable development in London* ».

**Cette conférence de R. Wilkinson, suivie d'un débat, aura lieu dans la salle Dussane, 45 rue d'Ulm, le 11 octobre de 18 à 20h.**

**\* 15 Novembre 2011 Agglomérations urbaines et pollution atmosphérique.**

La tertiarisation des villes et les phénomènes de métropolisation reposent sur la multiplication des flux, des échanges informationnels et matériels qui ont totalement transformé la dynamique de la ville industrielle qui, bien que fondamentalement en croissance, présentait cependant une organisation plus hiérarchisée et structurée. La mobilité est devenue la caractéristique des villes qui se sont largement étalées sur la campagne voisine du fait de la généralisation de l'automobile. En dépit ou en raison de cette dépendance automobile, la pollution automobile urbaine n'a jamais été, en France, réellement prise en considération comme un enjeu d'aménagement urbain et de politique de la ville. Même les résultats des études épidémiologiques comme ERPURS n'ont pas véritablement motivé les aménageurs. En revanche, les motoristes et les constructeurs, déjà alertés par le problème des pluies acides, ont pris la question au sérieux et ont apporté des solutions techniques améliorant sensiblement les émissions unitaires des véhicules, sans que ce type de stratégie n'apporte une réponse fiable à l'enjeu collectif de croissance du parc qu'il favorise implicitement. Le levier sanitaire, mis en avant par la LAURE en 1996, n'a pas été suffisant pour faire de la lutte contre la pollution atmosphérique une priorité. La nocivité de l'air telle qu'elle est perçue par les citoyens est discordante d'avec les résultats statistiques des études. Les habitants ne sont pas sensibles aux valeurs de fond urbain prises en considération institutionnellement, mais à l'air qu'ils respirent individuellement. Or la population continue à associer, comme pour les cheminées d'usine, la pollution à un impact visuel ou olfactif négatif (INPES, INRETS, Primequal). Néanmoins, l'image de la voiture a changé. D'accessoire réservé à une élite, elle s'est banalisée, tandis que les urbanistes ont développé une culture du transport en commun qui contribue à renforcer l'urbanité des centres villes. Les services des villes ont utilisé la LAURE pour mettre en place, avec l'aide de l'Etat, des réseaux de surveillance performants tandis que les ingénieurs responsables des transports ont instrumentalisé les Plans de déplacement urbains (PDU) pour diminuer la place de la voiture dans les centres villes. Actuellement, la maîtrise des GES, qui a pris les motoristes au dépourvu, tend, avec les Plans Climat Energie Territoriaux (PCET), à masquer la question de la toxicité des polluants automobiles par les enjeux liés au climat. A nouveau, avec le lien entre maîtrise des GES et densité urbaine, l'attention portée aux centres justifie la bonne conscience environnementale des aménageurs. Cependant la qualité de l'air des centres ne s'améliore pas puisque les périurbains qui viennent y travailler restent prisonniers de la voiture, l'offre de transport en commun ne leur étant pas adaptée. Les questions des transports et de l'urbanisme sont intimement liées et confrontées à de redoutables contradictions : « *Eviter les concentrations trop fortes d'émissions de gaz et de nuisances sonores affectant les populations dans le centre conduirait à dédensifier la ville. Mais une telle dédensification qui aurait pour effet d'allonger les déplacements des habitants, se traduirait par une augmentation des pollutions régionales et globales* » (F. Dureau, 2010).

Dans ce contexte, Joëlle Colosio en charge des questions de qualité de l'air à l'ADEME, pourra illustrer la façon dont les deux volets de la LAURE ont été vécus dans les agglomérations françaises. Elle pourra évoquer l'évolution de la surveillance, de ses missions,

de son rôle entre expertise et gestion, de sa place entre l'Etat, les agglomérations et les habitants.

J.P. Orfeuill .

Séverine Frère qui, dans sa thèse, a analysé la mise en œuvre du second volet de la LAURE, relatif à la planification urbaine, pourra évoquer comment le PDU a été un apprentissage et comment l'urbanisme des réseaux et des normes peut être éloigné des préoccupations quotidiennes des citoyens. Quels seront les ajustements à entreprendre dans un contexte global de crise énergétique, climatique et financière ?\* **Qualité de l'air, environnement, genre et santé**

L'enracinement domestique de la qualité de l'air interroge la question du soin et celle du genre. Sandra Laugier (sous réserve) proposera quelques éléments pour une appréhension élargie de la santé à travers la notion de care, en cherchant à en éclairer les fondements et les prolongements éthiques, politiques et sociaux, son importance et sa pertinence du point de vue de la santé environnementale. Sans vouloir réduire la question du care à une question de genre, l'association « Des femmes pour l'environnement » (WECF France) pourra montrer, avec leur représentante pour la France Anne Barre mais aussi des responsables d'autres pays européens, les difficultés rencontrées, spécialement en France, pour faire accepter une conception mêlant la rigueur scientifique à une approche plus affective.

Colloque, qualité de l'air, environnement, santé, société : question d'histoire.

Suite à ces différentes séances, et partant de l'hypothèse de la prééminence attachée à la dimension technique dans la maîtrise des pollutions, traduisant la permanence d'un tropisme inscrit de longue date dans l'approche française, **une journée sera consacrée à une mise en perspective historique large de la question de l'air, de l'atmosphère et de la pollution en France, avec en contrepoint une présentation de l'émergence précoce de la problématique de l'air et de ses enjeux sanitaires en Angleterre.** Elle cherchera à mettre l'accent sur le rôle central de l'histoire dans l'appréhension de l'environnement. **Le détail du programme de cette journée sera élaboré en relation avec un groupe d'historiens de la santé publique, de la médecine et de l'environnement.**

**L'objectif consistera à montrer comment** la dimension environnementale très présente au XVIIIème et encore au début du XIX siècle en France dans l'appréhension de la santé a été progressivement évacuée au profit d'une vision à la fois plus sociale, mais surtout plus technique, alors que se mettait difficilement en place un système de santé publique qui ne s'est constitué que tardivement et sans relais suffisants auprès des collectivités locales. Sabine Barles pourrait montrer la façon dont s'est effectuée cette césure. Cette approche, largement focalisée sur la France, serait croisée avec une mise en perspective de la naissance de la santé publique en Grande Bretagne : Lionel Charles développerait l'articulation entre l'empirisme, l'émergence d'une appréhension scientifique de l'air et ses développements au plan de la santé et leur prolongement au XVIIIème siècle. Cette intervention serait suivie par la présentation de la mise en place des systèmes de santé publique en France et en Angleterre (Gérard Jorland, Olivier Faure, Matthew Ramsey) au siècle suivant. A travers l'histoire de la pollution industrielle au XIXème siècle (Geneviève Massard-Guilbaud) puis automobile au

XXème siècle (Chloé Vlassopoulou) pourraient être décrites les évolutions françaises et la façon dont très tôt se dessine une approche qui minimise la dimension sanitaire et impose des contraintes limitées aux industriels, soutenus par l'État. C'est cette logique que l'on retrouve lors de la création du Ministère en charge de l'environnement en 1971, où les ingénieurs (le corps des Mines) s'approprient la question dans une coupure radicale au plan institutionnel d'avec le monde de la santé.